

PROPOSITION TARIFS SAISON 2014/2015

TARIFS LICENCES ET CLUBS

Les modifications proposées sont en rouge:

COMPETITION VOLLEY-BALL	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Senior	39 €	42
M20 M17	37 €	39
M15 M13	21 €	22
M11 M9	21 €	22
M7 Baby volley	10 €	10
COMPETITION BEACH VOLLEY		
Senior	39 €	42
M20 M17	37 €	39
M15 M13	21 €	22
M11 M9	21 €	22
M7 Baby volley	10 €	10
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL dans un même club	0 €	0
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL au sein d'un regroupement de GSA (UGS, Bassin Zénith, etc ...) ou dans un club exclusivement Beach volley	5 €	5
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL dans club différent, 100% tarifs licences ci-dessus, selon la catégorie concernée		
Licence Pro, mutation comprise	160 €	250
Compét'Lib (Détente, Découverte)	23 €	23
Dirigeant – Encadrement	27 €	29
Événementielle – Initiation (*)	0 €	0
Pass bénévole	0 €	0
CLUBS		
Réaffiliation GSA Fédéraux	250 €	270
Réaffiliation GSA Régionaux	170 €	190
Réaffiliation autres clubs	70 €	70
1 ^{ère} Réaffiliation année suivant création		
MUTATIONS ET SURCLASSEMENTS		
Mutation Nationale (sauf Baby à Cadets = 0)	110 €	115
Mutation Régionale	60 €	60
Double surclassement	20 €	20
Triple surclassement	60 €	60

OPTION OPEN : Dans le cadre des bassins de pratique l'option OPEN est facturée 10€ par licence.

OPTION PES : Dans le cadre du PES l'option PES est facturée 50 € par licence

CLUBS JEUNES

Les licences du « Club Jeunes » sont offertes par la FFVB, ainsi que pour son responsable lors de leur création.

Les renouvellements de licences sont à la charge des structures fédérales partenaires.

Les affiliations et réaffiliations du Club Jeunes sont offertes.

AIDE À LA CREATION DE CLUBS

Pour une première affiliation, la part fédérale est égale à 0 et le nombre de licences offertes est de 15.

L'année suivante (fidélisation), le tarif de la réaffiliation est diminué de 50%, le tarif des 15 licences renouvelées est diminué de 50%.

(*) PASSAGE EVENEMENTIEL INITIATION EN COMPETITION

La détention de ce "Pass événementiel" permet aux jeunes, appartenant aux catégories Benjamines et en dessous au moment de la demande et si celle-ci est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance du "Pass événementiel", de bénéficier gratuitement de leur première licence FFVB Compétition, dans le GSA de leur choix.

PROPOSITION TARIFS SAISON 2014/2015

TARIFS LICENCES ET CLUBS OUTRE-MER

COMPETITION VOLLEY-BALL	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Senior	13€	13
M20 M17	13€	13
M15 M13	7€	7
M11 M9	7€	7
M7 Baby Volley	7€	7
COMPETITION BEACH VOLLEY		
Senior	10€	10
M20 M17	10€	10
M15 M13	7€	7
M11 M9	7€	7
M7 Baby Volley	7€	7
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL dans un même club	0 €	0
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL dans club différent, 50% tarifs licences ci-dessus, selon la catégorie concernée		
Compet'Lib (Détente, Découverte)	8€	8
Dirigeant – Encadrement	8€	8
Événementielle – Initiation (*)	0€	0
Pass bénévole	0 €	0
CLUBS		
Réaffiliation GSA Régionaux	13€	13
1 ^{ère} Réaffiliation année suivant création		
MUTATIONS ET SURCLASSEMENTS		
Mutation Régionale	20€	20
Double surclassement	8,5€	8,5
Triple surclassement	17€	17

OPTION OPEN : Dans le cadre des bassins de pratique l'option OPEN est facturée 10€ par licence.

DOM (Guadeloupe – Martinique – Guyane – La Réunion – Mayotte)

Assurance FFVB : Guadeloupe/Martinique/Guyane/Mayotte

Sans assurance FFVB : La Réunion

TOM (Nouvelle Calédonie – Wallis et Futuna – St Pierre et Miquelon – Les Iles du Nord)

Assurance FFVB : Wallis et Futuna / Iles du Nord

Sans assurance FFVB : Nouvelle Calédonie / St Pierre et Miquelon

CLUBS JEUNES

L'affiliation et la réaffiliation du « Club Jeunes » sont offertes. Les licences du « Club Jeunes » sont offertes par la FFVB, ainsi que pour son responsable lors de leur création.

Les renouvellements de licences sont à la charge des structures fédérales partenaires.

AIDE A LA CREATION DE CLUBS

Pour une première affiliation, la part fédérale est égale à 0 et le nombre de licences offertes est de 15.

L'année suivante (fidélisation), le tarif de la réaffiliation est diminué de 50% et le tarif des 15 licences renouvelées est diminué de 50%.

(*) PASSAGE EVENEMENTIEL INITIATION EN COMPETITION

La détention de ce "Pass événementiel" permet aux jeunes, appartenant aux catégories Benjamines et en dessous au moment de la demande et si celle-ci est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance du "Pass événementiel", de bénéficier gratuitement de leur première licence FFVB Compétition, dans le GSA de leur choix.

PROPOSITION TARIFS SAISON 2014/2015

SECTEUR SPORTIF – REDEVANCES – ENGAGEMENTS

INTITULES	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
ENGAGEMENT CHAMPIONNAT NATIONAL ELITE	6 100 €	9 000
ENGAGEMENT CHAMPIONNAT NATIONAL – N2M/N2F	4 200 €	4 500
ENGAGEMENT CHAMPIONNAT NATIONAL – N3M/N3F	3 200 €	3 300
COUPES DE FRANCE	60 €	70
TOURNOIS BEACH		
SERIE 1	0 €	0
SERIE 2		
SERIE 3		
TOURNOIS BEACH EXHIBITION (droits par tableau)		
National	3 600 €	3 600
International	3 500 €	3 600
TOURNOIS BEACH INTERNATIONAL (droits par tableau)		
Satellite	2 500 €	0
Masters	3 000 €	0
World Tour : selon conditions convention FFVB		

PROPOSITION TARIFS SAISON 2014/2015

INDEMNITES D'ARBITRAGE

DIVISIONS	1ER ARBITRE	2EME ARBITRE	MARQUEUR
ELITE M&F (Proposition + 2€)	35 €	35 €	10 €
NAT 2 M&F F (Proposition + 1€)	30 €	30 €	10 €
NAT 3 M&F F (Proposition + 1€)	27 €	27 €	10 €
Indemnité complémentaire d'arbitrage de match en semaine Arbitre de réserve (match international) – Championnat de France	150 € pour l'arbitre extérieur à la Ligue (réglée par la FFVB)		
Indemnité complémentaire d'arbitrage match le dimanche à partir de 17h00	90 € (réglée par la FFVB)		
Frais hôteliers pris en charge si distance supérieure à 200 Km (sur présentation de justificatif)	plafonnés à 70 € sur Paris plafonnés à 60 € en Province		
Rencontres couplées Match vendredi/samedi et/ou samedi/dimanche	Un repas plafonné à 20 € sur présentation de justificatif est pris en charge sur le repas de midi du 2 ^{ème} match. Conditions de distance inchangées		
COUPE DE FRANCE JEUNES Tournoi à 3 équipes	Besoin : 2 arbitres		Marqueur
Espoirs, Juniors, Cadets, Minimes	21 € par équipe et par arbitre		10 €
Benjamins (un seul arbitre par tournoi)	21 € par équipe		10 €
COUPE DE FRANCE JEUNES Tournoi à 4 équipes	Besoin : 2 arbitres		
Espoirs, Juniors, Cadets, Minimes	4 arbitres : 63 € par équipe 3 arbitres : 48 € par équipe 2 arbitres : 32 € par équipe		15 €
Benjamins (deux arbitres par tournoi)	32 € par équipe et par arbitre		15 €
Coupes de France jeunes	Forfait repas plafonné à 10 € sur présentation de justificatif (réglé par la FFVB)		
Coupe de France seniors Inv/ffvb	Voir cahier des charges en vigueur		
Matchs internationaux Arbitre de réserve (à l'exception des Coupes d'Europe)	100 € par jour de présence + déplacement organisé par la CCA		
Matchs internationaux Tournoi de France	75 € par jour de présence + frais de déplacement Indemnité complémentaire match en semaine : 150 € pour l'arbitre extérieur à la Ligue		
Matchs amicaux internationaux	50 € + frais de déplacement		
Coupe d'Europe (à la charge de l'organisateur) Champion's League, Challenge Cup et CEV CUP Arbitre de réserve (désigné par la CCA) : Voir le cahier des charges de la CEV	Les arbitres (extérieurs à la Ligue) devront contacter Les clubs pour les modalités de déplacement et de séjour. Si déplacement en voiture : indemnité CEV + Km (si autorisation préalable de la CCA)		
Juges de lignes (rencontres internationales ou phases finales)	50 € + frais de déplacement		
Marqueurs (rencontres internationales ou phases finales)	35 € + frais de déplacement		
Formation CCA encadrement de stage	50 €/jour + frais de déplacement		
Formation CCA Observations/supervisions d'arbitres	70 €/jour + frais de déplacement		
Beach volley tournois internationaux (hors désignations FIVB ou CEV)	75 € par jour de présence + déplacements organisés par la CCA		
Beach volley tournois nationaux Arbitres, Juges Arbitres, Superviseur	80 € par jour de présence		

SECTEUR ARBITRAGE – MODALITES DE REMBOURSEMENT

REMBOURSEMENT VOLLEY-BALL Indemnité kilométrique Aller/Retour	0,30€/km
REMBOURSEMENT BEACH VOLLEY	<p>Si co-voiturage : indemnité kilométrique aller/retour 0.40 €/Km Accord CCA nécessaire</p> <p>Si déplacement individuel : 0.30 €/Km si déplacement <300 Km Si >300 Km : prise en charge par la CCA (train/avion)</p>

PROPOSITION TARIFS SAISON 2014/2015

SECTEUR SPORTIF – AMENDES ET DROITS

INTITULES	CATEGORIE	MONTANT Saison 2014/2015	
CALENDRIER Demande de modification du calendrier officiel	SENIORS	Modification de salle	20 €
		Modification même week-end	80 €
		Changement de week-end	200 €
	JEUNES	30 €	
Retard de mise en place du matériel 45mn heure avant la rencontre	SENIORS JEUNES (COUPE ET CHALLENGE)	80 € 40 €	
Non-présentation de ballons réglementaires	SENIORS JEUNES (COUPE ET CHALLENGE)	70 € 35 €	
Non présentation de plaquettes	ELITE N2 N3	20 €	
Absence de 3 ballons et de 3 ramasseurs de balles	ELITE	40 €	
Feuille de match mal tenue	TOUTES COMPETITIONS	25 €	
Licences non présentées à l'exception des 2 premières journées Date de saisie Internet + 15 jours	TOUTES COMPETITIONS	8 €	
Feuille de composition d'équipe non présentée Date de saisie Internet + 15 jours	TOUTES COMPETITIONS	10 €	
Résultat non communiqué sur Internet Samedi avant 00h00 (minuit) pour les compétitions se déroulant le Samedi Dimanche avant 20h00 pour les compétitions se déroulant le Dimanche	TOUTES COMPETITIONS	30 €	
Feuille de match en retard Postée après le lundi qui suit la rencontre Postée après le lundi de la 2 ^{ème} semaine	TOUTES COMPETITIONS	30 € 50 €	

SECTEUR SPORTIF – FORFAIT ET PENALITE

COMPETITIONS	PENALITE FORFAIT Avec déplacement		PENALITE FORFAIT Sans déplacement		PENALITE FORFAIT Lors des deux dernières journées		PENALITE FORFAIT Lors des finales nationales		FORFAIT GENERAL	
	12/13	13/14	12/13	13/14	12/13	13/14	12/13	13/14	12/13	13/14
ELITE	400	1 000 €	800	2 000 €	1 600	4 000 €	/	/	4 000	8 000 €
NATIONALE 2	300	600 €	600	1 200 €	1 200	2 400 €	2 000	3000 €	3 000	6 000 €
NATIONALE 3	200	400 €	400	800 €	800	1 600 €	2 500	2500 €	2 800	5 000 €

COMPETITIONS	PENALITE FORFAIT Avec déplacement	PENALITE FORFAIT Sans déplacement	PENALITE FORFAIT Sans déplacement Sans annulation du tournoi	FORFAIT lors de finales
Coupe de France Jeunes (cf règlement spécifique Coupe de France Jeunes)	100 €	150 €	150 € à la FFVB + 1 €/Km aller aux équipes qui se sont déplacées, par le club ayant fait forfait	400 €

PROPOSITION TARIFS SAISON 2014/2015

AUTRES AMENDES ET DROITS

La non présentation de plaquettes est incorporée dans la page précédente

CCSR	Saison 2014/2015
Litige signature club vis-à-vis de son licencié	De 150 € à 500 €
Frais de dossier administratif de joueur étranger	600 €
Droit d'annulation de licence	50 €
CCA	
Absence d'arbitre non justifiée	50 €
Défaillance de l'arbitre mis à la disposition de la CCA (Art. 1 des RGA)	1500 €
Défaillance partielle de l'arbitre mis à la disposition de la CCA (Art. 1 des RGA)	400 €
Demande de récusation	200 €
Absence de marqueur	20 €
Feuille de match mal tenue	20 €
CCEE	
Entraîneur N3 non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	40 €
Entraîneur N2 non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	80 €
Entraîneur ELITE non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	160€
Entraîneur LNV non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	400 €
Entraîneur Adjoint LNV non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Autorisation d'entraîner refusée)	200 €
Pas de demande d'autorisation d'entraîner, divisions Nationales	150 €
Pas de demande d'autorisation d'entraîner et/ou hors délais Clubs LNV	400 €
CCS	
Non-conformité de présence de joueurs issus de la formation locale en référence au RGEN	500 € /joueur(se)/match
Droit de réclamation Commission Centrale	250 €
Frais de dossier d'un appel en Commission Fédérale d'Appel	400 €
REGLEMENTATION DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATION (DAF)	
Absence d'équipe réserve ou forfait général de cette équipe	Ligue A, B, F : 4000 € ELITE : 4000 € N2 : 3000 € N3 : 2500 €
Absence de participation en Coupe de France Jeunes ou forfait au cours des trois premières journées	400 €
Nombre de licenciés au 31 janvier de la saison en cours	100 €/licences manquantes
Nombre d'unité de formation et équipe en 6x6	400 €/ ½ UF manquantes
Aucune équipe 6x6 engagée dans les championnats de la saison en cours	400 €/équipe manquante
DNACG	
Litige concernant le RG DNACG (CACCF)	De 400 € à 4000 €

FACTURATION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

	MONTANT	REMARQUES
Impression licence par FFVB	1 €	Tarif à l'unité, frais postaux inclus
Fiche de rotation	0.48 €	Tarifs hors frais postaux
Feuille de match	0.95 €	Tarifs hors frais postaux
Carte d'entraîneur/animateur	0.77 €	Tarifs hors frais postaux
Agent de joueurs – frais d'inscription à l'examen	324 €	
Agent de joueurs – Licence d'agent	541 €	

PROPOSITION TARIFS SAISON 2014/2015

SECTEUR BEACH – AMENDES

Retrait d'un tournoi (indemnité)	MONTANT Saison 2014/2015
Au minimum 10 jours avant le tournoi sans remplacement ni excuse valable	20 €
National : moins de 10 jours sans excuse valable**	65 €
Régional : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
Départemental : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
Jeunes : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
Changement de joueur : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
** Les frais d'inscription restent dus à l'organisateur	
Absence non excusée à un tournoi	
Finale de championnat de France et tournoi de série 1	260 €
Régional série 2	65 €
Départemental	50 €
Jeunes	20 €
Tenue non conforme	50 €
Championnat de France :	
Absence d'une équipe pour le tableau principal	250 €
Absence à la réunion technique pour le tableau principal (par équipe)	130 €
Absence à la réunion technique des qualifications (par équipe)	100 €
Absence à la cérémonie des résultats sans excuse valable d'une des trois équipes les mieux classées	325 €
Organisateur : Annonce tardive des résultats (heure limite : 12h00 le lendemain de la fin du tournoi)	65 €
Non respect des règles liées au coaching	40 €
Organisateur de tournoi	
Amendes pour non respect du cahier des charges	2500 €
Défaut ou non respect candidature/organisation générale	300 €
Défaut ou non respect gestion sportive	500 €
Défaut ou non respect accueil	500 €
Défaut ou non respect marketing et communication	300 €

SANCTIONS TERRAINS						
ABUS SUR EQUIPEMENT	SANS CONSEQUENCE	MATCH RETARDE				
		TERRAIN CENTRAL		TERRAIN ANNEXE		
Abus sur ballons, bancs et tenue des joueurs	50 €	100 €		150 €		
Abus sur filet, lignes, podium, panneaux et autres abus similaires en nature	50 €	150 €		200 €		
ABUS SUR PERSONNE	2013/2014	2104/2015	2013/2014	2104/2015	2013/2014	2104/2015
Abus verbal ou non sur Officiels et Arbitres menant à	Pénalité		Expulsion		Disqualification	
	Sur terrain annexe		Sur terrain annexe		Sur terrain annexe	
	100	125 €	200	250 €	300	500 €
	Sur terrain principal	200	250 €	Sur terrain principal	300	500 €
	200	250 €	300	500 €	500	1000 €